

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00280

Numéro SIREN : 385 235 239

Nom ou dénomination : SODISTRES

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt 6150

SAS SODISTRES

SAS au Capital de €. 762 245

Quartier des Craux

13800 Istres

R.C.S : SALON B 385235239

ETATS FINANCIERS AU 31/01/2018



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre de Strasbourg et de Dijon
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE

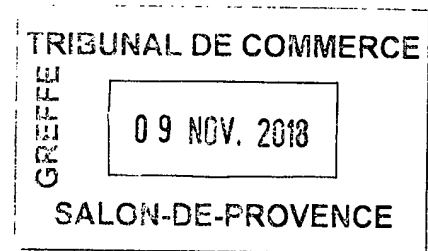
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT

16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com

Etats financiers au 31/01/2018



BILAN

Bilan Actif

		31/01/2018			31/01/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	136 998	136 998		
	Fonds commercial (1)	577 347		577 347	457 347
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	3 984 289	28 340	3 955 949	3 955 949
	Constructions	10 794 589	6 802 275	3 992 314	4 509 219
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 500 193	1 812 803	687 390	449 040
	Autres immobilisations corporelles	3 310 331	2 605 642	704 689	835 484
	Immobilisations en cours	18 033		18 033	197 327
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 171 739		1 171 739	854 177
	Créances rattachées à des participations	30 441		30 441	30 441
	Autres titres immobilisés	875 703		875 703	868 877
	Prêts	18 873		18 873	33 305
	Autres immobilisations financières	2 608		2 608	2 608
TOTAL (II)		23 421 144	11 386 059	12 035 086	12 193 773
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 202 197		4 202 197	4 174 138
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	119 832		119 832	97 150
	Autres créances	1 916 224	427	1 915 797	1 553 881
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 603 398		1 603 398	612 688
	DISPONIBILITES	2 354 590		2 354 590	4 152 799
	Charges constatées d'avance	206 239		206 239	203 874
	TOTAL (III)	10 402 480	427	10 402 053	10 794 530
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		33 823 624	11 386 485	22 437 138	22 988 304

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

51 922

66 354

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/01/2018	31/01/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	762 245	762 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	76 225	76 225
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 436 277	4 172 954
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	2 752 431	2 513 323
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	25 842	15 940
	Total des capitaux propres	7 053 021	7 540 687
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	409 808	477 269
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	409 808	477 269
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 235 982	5 800 091
	Emprunts et dettes financières divers	809 681	845 371
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 298 566	5 034 614
	Dettes fiscales et sociales	3 170 944	3 133 634
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		609
	Autres dettes	399 053	88 239
	Total des dettes	14 974 310	14 970 348
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)	60 084	67 790
	Total des dettes	14 974 310	14 970 348
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		22 437 138	22 988 304
Total du bilan en centimes		22 437 138,49	22 988 303,80
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		10 648 339	9 901 305
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Etats financiers au 31/01/2018

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2018	31/01/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	77 510 761		77 510 761	73 193 686
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 484 917		1 484 917	1 707 873
	Montant net du chiffre d'affaires	78 995 679		78 995 679	74 901 559
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			14 271	12 005
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			143 845	58 834
	Autres produits			34 722	17 083
	Total des produits d'exploitation (1)			79 188 516	74 989 481
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			59 930 033	56 825 433
	Variation de stock			(28 059)	(206 238)
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 063 611	1 944 155
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 325 580	3 090 471
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 238 558	1 184 995
	Salaires et traitements			5 410 819	5 101 912
	Charges sociales du personnel			2 183 688	2 030 466
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			997 164	1 092 264
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			427	-
	Dotations aux provisions			40 539	73 969
	Autres charges			7 049	2 358
	Total des charges d'exploitation (2)			75 169 409	71 139 785
RESULTAT D'EXPLOITATION				4 019 108	3 849 696

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2018	31/01/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 019 108	3 849 696
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	3 283	146 190
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	26 145	51 357
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		(30)
Total des produits financiers		29 427	197 517
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	161 909	184 894
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	56	
Total des charges financières		161 965	184 894
RESULTAT FINANCIER		(132 538)	12 623
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 886 570	3 862 319
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		845
	Sur opérations en capital	377 768	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 546	17 363
	Total des produits exceptionnels	379 314	18 208
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	10 644	3 800
	Sur opérations en capital	281 557	28 064
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 449	13 024
	Total des charges exceptionnelles	303 649	44 888
RESULTAT EXCEPTIONNEL		75 665	(26 680)
PARTICIPATION DES SALARIES		403 695	405 555
IMPOTS SUR LES BENEFICES		806 108	916 760
TOTAL DES PRODUITS		79 597 257	75 205 206
TOTAL DES CHARGES		76 844 826	72 691 882
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 752 431	2 513 323
Résultat de l'exercice en centimes		2 752 431,40	2 513 323,45
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/01/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels :

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PGC), nous avons estimé que notre fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PGC, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds de commerce est au moins égale à leur valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds de commerce.

Ce changement de réglementation comptable n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;

Règles et Méthodes Comptables

- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au « *prix d'achat net de toutes ristournes* » éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

- **Immobilisations financières** :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont évalués à **433 673 euros**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes se monte à 16 500 euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 16 200 euros).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 31/01/2018 ont été provisionnés à hauteur de 16 700 euros.

CICE

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de décembre 2016 à novembre 2017 au taux de 7% pour un montant de 284 545 euros.

De plus, un produit à recevoir CICE a été calculé sur la base des salaires de décembre 2017 et janvier 2018 au taux de 6% pour un montant de 48 475 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à cette activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Le CICE à percevoir sera affecté de la même façon.

Autres informations de l'annexe

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS SODISTRES sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS BOCQISTRES

La SAS BOCQISTRES est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La SAS BOCQISTRES établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale, la SAS SODISTRES.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le 29 Janvier 2018, la société a fait l'acquisition du fonds de commerce de la brasserie présente dans la galerie marchande.

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

- ♦ ***Emprunt immobilier de 6 000 000 euros auprès de la BANQUE POPULAIRE***

Privilège du prêteur de deniers, en 1^{er} rang, à hauteur de 3 600 000 euros sur les locaux commerciaux galerie marchande.

Privilège du prêteur de deniers, en 1^{er} rang, à hauteur de 465 000 euros sur le terrain sis ZAC DU TUBE, ISTRES.

Privilège du prêteur de deniers, en 1^{er} rang, à hauteur de 1 935 000 euros sur l'immeuble sis ZAC DU TUBE, ISTRES.

Capital restant dû au 31 Janvier 2018 : **4 320 799 Euros**

- ♦ ***Emprunt immobilier de 1 135 000 euros auprès de la BANQUE POPULAIRE***

Nantissement du fonds de commerce hypermarché, galerie marchande et station service, en rang 2 à hauteur de 1 135 000 euros

Capital restant dû au 31 Janvier 2018 : **350 078 Euros**

- ♦ ***Emprunt immobilier de 700 000 euros auprès de la BANQUE POPULAIRE***

Nantissement du fonds de commerce hypermarché, galerie marchande et station service, en rang 3 à hauteur de 700 000 Euros.

Capital restant dû au 31 Janvier 2018 : **561 391 Euros**

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

♦ ***SOCIETE VENCENI***

Concernant l'acquisition du contrôle de la société SODESUP II :

- ↳ Emprunt BECM de 4 834 000 euros sur 15 ans :
Caution solidaire à hauteur de 25% du montant du crédit pendant une durée de 3 ans minimum.
Montant de l'engagement au 31/01/2018 : **1 208 500 Euros (hors intérêts)**
- ↳ Emprunt EDEL de 4 833 333 euros sur 15 ans :
Caution solidaire à hauteur de 25% du montant du crédit pendant une durée maximum de 11 ans.
Montant de l'engagement au 31/01/2018 : **1 208 333 Euros (hors intérêts)**
- ↳ Emprunt BPI de 4 833 000 euros sur 15 ans :
Caution solidaire à hauteur de 25% du montant du crédit pendant une durée de 3 ans minimum.
Montant de l'engagement au 31/01/2018 : **1 208 250 Euros (hors intérêts)**

Capital social

		31/01/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		50 000,00	15,2449	762 245,09
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		50 000,00	15,2449	762 245,09

Effectif moyen

		31/01/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		19	
	Professions intermédiaires		25	
	Employés		153	
	Ouvriers			
	TOTAL		197	

Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/01/2018	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		394 372	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		333 521	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières		641	
Autres éléments			

Filiales et participations

31/01/2018

		31/01/2018			
		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus
					Brute Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
		françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Etats financiers au 31/01/2018

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	594 345		120 000			714 345
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	594 345		120 000			714 345
CORPORELLES	Terrains	3 984 289					3 984 289
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	9 810 944		165 000		238 720	9 737 225
	instal. agencement	1 038 385		18 979			1 057 364
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 056 012		497 867		53 686	2 500 193
	Instal., agencement, aménagement divers	2 776 086				10 251	2 765 835
	Matériel de transport	160 286		145 513		106 062	199 737
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	355 508		6 643		17 392	344 758
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	197 327		18 033		197 327	18 033
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 378 837		852 035		623 438	20 607 435
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	884 618		352 931		35 368	1 202 181
	Autres titres immobilisés	868 877		6 826			875 703
	Prêts et autres immobilisations financières	35 913				14 432	21 481
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 789 408		359 757		49 800	2 099 365
TOTAL		22 762 590		1 331 792		673 238	23 421 144

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	136 998			136 998
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	136 998			136 998
CORPORELLES				
Terrains	28 340			28 340
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	5 870 347	440 769	72 986	6 238 129
instal. agencement aménagement	469 764	94 383		564 146
Instal technique, matériel outillage industriels	1 606 973	239 517	33 686	1 812 803
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 067 183	172 706	10 251	2 229 638
Matériel de transport	55 090	35 141	45 606	44 625
Matériel de bureau, mobilier	334 123	14 650	17 392	331 380
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 431 819	997 164	179 923	11 249 061
TOTAL	10 568 817	997 164	179 923	11 386 059

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	15 940	11 449	1 546	25 842
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		15 940	11 449	1 546	25 842
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	477 269	40 539	108 000	409 808
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		477 269	40 539	108 000	409 808
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	3 000	427	3 000	427
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 000	427	3 000	427
TOTAL GENERAL		496 208	52 414	112 546	436 077
Dont dotations et reprises					
d'exploitation financières exceptionnelles			40 966	111 000	
			11 449	1 546	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	30 441	30 441	
	Prêts	18 873	18 873	
	Autres immobilisations financières	2 608	2 608	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	119 832	119 832	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	32 000	32 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	533	533	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	48 475	48 475	
	Groupe et associés	394 372	394 372	
	Débiteurs divers	1 440 844	1 440 844	
	Charges constatées d'avances	206 239	206 239	
	TOTAL DES CREANCES	2 294 217	2 294 217	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	14 335		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/01/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 235 982	910 011	1 986 347	2 339 624
	Emprunts et dettes financières divers	809 681	809 681		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 298 566	5 298 566		
	Personnel et comptes rattachés	1 664 987	1 664 987		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	636 151	636 151		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	141 501	141 501		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	728 305	728 305		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	334 362	334 362		
	Autres dettes	64 691	64 691		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	60 084	60 084		
	TOTAL DES DETTES	14 974 310	10 648 339	1 986 347	2 339 624
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	163 230			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	727 016			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	313			

Produits à recevoir

31/01/2018

Total des Produits à recevoir		1 002 883
Autres immobilisations financières		3 964
276840	INTERETS SUR PRETS	3 964
AUTRES CREANCES		998 918
409800	RISTOURNES A RECEVOIR	869 175
409100	AVOIRS MARCHANDISES NON PARVE	27 703
409200	AVOIRS FRAIS GEN NON PARVENUS	7 012
448700	ETAT PRODUITS A RECEVOIR CICE	48 475
468700	PRODUITS A RECEVOIR	43 155
508870	INTERETS COURS SUR CDN	3 398

Charges à payer

31/01/2018

Total des Charges à payer		2 882 547
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 714
168840	INTERETS COURUS EMPRUNTS	3 714
Emprunts et dettes financières divers		4 226
168860	INTERET COURUS SUR PARTICIPATI	4 226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		320 892
408100	FACT MARCHANDISES NON PARVENUE	19 033
408200	FACT FRAIS GENERAUX NON PARVEN	301 859
Dettes fiscales et sociales		2 550 111
428200	PROVISIONS CONGES A PAYER	388 294
428201	PROVISION 13 EME MOIS	16 897
428400	DETTE PROV.NÉES PART. SALARIÉ	403 695
428600	PROVISION PRIME DE BILAN	430 700
428610	INTÉRESSEMENT À PAYER	146 236
438200	PROV CHARGES CONGES A PAYER	151 435
438600	PROVISION CH SOC SUR PRIME DE	174 563
438603	PROVISION FORFAIT SOCIAL	109 986
448600	TAXES DIVERSES A PAYER	4 550
447120	TAXE D APPRENTISSAGE	42 954
447130	T F P C	61 435
447140	EFFORT CONSTRUCTION	25 384
447511	CFE + CVAE (TAXE PRO.)	29 861
447512	TAXE FONCIERE	18 170
447513	C S S ORGANIC	103 641
447514	TASCOM (TSLV-Taxe Aide Commerc	402 132
447515	TAXE HANDICAPES AGEFIPH	40 178
Autres dettes		3 605
468600	CHARGES A PAYER	3 605

Produits constatés d'avance

31/01/2018

Produits constatés d'avance		60 084
Produits constatés d'avance - Exploitation		60 084
487000 PRODUITS CONSTATES D AVANCE	60 084	

Charges constatées d'avance

31/01/2018

Charges constatées d'avances		206 239
Charges constatées d'avance - Exploitation		206 239
486000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	206 239	

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2018

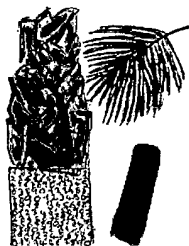
Total des produits exceptionnels		379 314
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		377 768
PROD CESSIONS SUR IMMOS	81 830	
PROD CESSION IMMOB FINANCIERES	295 938	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 546
REP. PROV. REGL. STOCKS	1 546	
Total des charges exceptionnelles		303 649
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		10 644
PENALITES ET AMENDES	585	
SINISTRES	5 636	
CHARGES D EXPL SUR EXER/ANTERI	4 423	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		281 557
VAL CPTABLE IMMO CORP.CEDES	246 188	
VAL CPTABLE IMMO FINANCIERES	35 368	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		11 449
DOT.PROV.REGLEMENTEES. CARBUR	11 449	
Résultat exceptionnel		75 665

**Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2018

SAS SODISTRES

**SAS SODISTRES
Quartier des Craux
13 800 ISTRES**



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO

Isabel VELASCO

Michel LACRAMPE

Bruno ALLEAUME

Marie-Laure MALLEZ-VINCENT

Pascal LUCCHESI

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes Associés

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SAS SODISTRES

**Société par actions simplifiée au capital de 762.245 €
Siège social : Quartier des Craux
13 800 ISTRES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2018

A l'assemblée générale de la société SODISTRES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODISTRES relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

m *off*

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Conformément à la note « Principales méthodes utilisées » en page 8 de l'annexe, le fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation. Nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AM OF

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

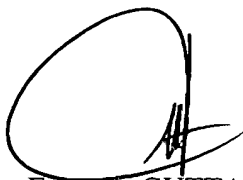
- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

m 016

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CANNES, le 11 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes :
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES



Jean-François GUTTADORO,
Président du Directoire.



Marie-Laure MALLEZ-VINCENT,
Commissaire aux Comptes Associée.

09 NOV. 2018

SAS SODISTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018

SALON-DE-PROVENCE

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/01/2018

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 2 752 431,40 euros

Comme suit :

- Distribution de dividendes 1 940 000,00 euros
- Réserves facultatives 812 431,40 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2018.

Le dividende global à répartir est ainsi fixé à 38,80 € (trente-huit euros et quatre-vingt centimes) par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{ER} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « flat tax ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;
- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	Nombre d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/01/2016	50 000	1 912 500	-
31/01/2017	50 000	2 350 000	-
31/01/2018	50 000	3 250 000	-

COPIE CERTIFIEE
CONFORME